

## Habitat Marseille Provence: création de jardins partagés sur le site de la Marine à Marseille 14ème arr.

## Plan de financement

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 20%)	%	Plan de financement	Montant	%
<b>Travaux</b>			<b>Financements</b>		
panneau de chantier	3 600 €	1,90%	Ville de Marseille	113 806 €	59,97%
travaux préparatoires	38 400 €	20,24%	<b>Département</b>	<b>38 000 €</b>	<b>20,03%</b>
revêtement sol	16 800 €	8,85%			
meubles	18 000 €	9,49%			
végétaux	13 200 €	6,96%			
jardins partagés arrosage	84 000 €	44,27%			
<i>sous-total</i>	<b>174 000 €</b>	<b>91,70%</b>			
			<i>sous-total</i>	151 806 €	80,00%
<b>Honoraires</b>			<b>Autofinancement</b>	37 951 €	20,00%
maîtrise d'œuvre	13 957 €	7,36%			
autres (études des sols)	1 800 €	0,95%			
<i>sous-total</i>	<b>15 757 €</b>	<b>8,30%</b>			
<b>Total</b>	<b>189 757 €</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>189 757 €</b>	<b>100%</b>

Au sein de la résidence de la Marine bleue située chemin de Ste Marthe dans le 14ème arrondissement de Marseille, il est proposé d'aménager un terrain laissé à l'abandon en jardins partagés. Ce projet est issu d'ateliers de travail organisés avec les habitants entre décembre 2017 et avril 2018.

Ce projet a une double vocation. Il permettra d'une part de créer du lien entre les locataires de la résidence, et d'autre part un usage collectif intergénérationnel à travers l'accueil de publics scolaires, d'usagers du centre social St Gabriel ou du CAQ (Centre Animation de Quartier) de la Marine Bleue.

Pour la réalisation de cette opération, le centre social St Gabriel accompagne les habitants qui sont très investis.

Plus concrètement, le jardin partagé s'étendra sur une superficie de 1 000 m<sup>2</sup>, où 24 parcelles de 4m<sup>2</sup> bien délimitées seront créées. Un arbre de grande taille sera placé au centre de la parcelle et un banc circulaire sera construit autour afin de créer un espace de convivialité.

Il est également prévu de construire en fond de jardin, un abri de convivialité comprenant:

- un espace de stockage;
- un rangement de petit matériel (brouette, pelle, râteau...);
- une grande table et une terrasse couverte en bois, quelques tables de pique-nique, des corbeilles et bancs.

La délimitation du jardin partagé se fera par une clôture de 1 m de hauteur ainsi que d'une haie fruitière. Trois entrées sont prévues.

Enfin, un récupérateur d'eau de pluie est prévu, ainsi que des aires de compostage.

Annexe II- SA d'HLM Habitat Marseille Provence - création de jardins partagés sur le site de la Marine à Marseille 14ème arr.

**Commission Permanente du Conseil Départemental des B-D-R du 13/12/2019**

**Habitat Marseille Provence : création de jardins partagés sur le site de la Marine à Marseille 14ème arr.**

**TABLEAU D'AFFECTATION BUDGETAIRE**

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant ce rapport	Montant de l'affectation complémentaire
<b>AP</b>	<b>2019-19013K</b>	1 500 000 €	988 982 €	38 000 €
<b>OPERATION</b>	1014146			
détail				
dont IB	204-71-2041783		546 260 €	
	204-71-20421		40 722 €	
	204-71-20422		167 000 €	
	204-71-20423		235 000 €	38 000 €
Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : 18 octobre 2019				
Numéro(s) de(s) délibération(s) : n° 180 et 181				